

Lettre aux parents de la classe

Si vous avez choisi «retour à l'école» au sondage de la mairie et à l'enseignante de votre enfant dans le temps imparti, **il faut préparer votre enfant.**

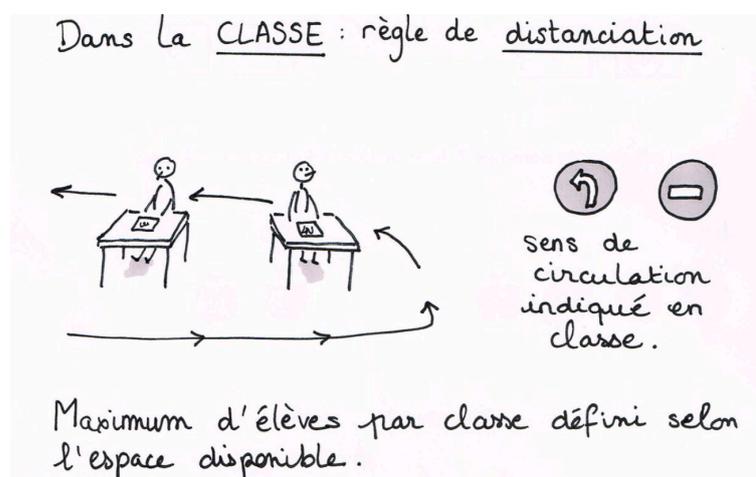
Les explications qui suivent n'ont pas pour but de rendre le retour à l'école anxiogène bien au contraire. Votre enfant doit absolument être informé. De plus, beaucoup de ces points devront être également appliqués dans la vie de tous les jours.

Il faut impérativement discuter avec lui pour lui faire comprendre que **le retour à l'école ne se fera pas dans l'école d'avant.**

Toutes ces thématiques seront bien évidemment revues **en classe** dans les premiers jours d'accueil (discussions, affiches, vidéos, chansons..) de **façon bienveillante et rassurante** mais il est important de **lui en parler AVANT** son retour, pour que la transition se fasse avec plus de douceur.

Je vous invite donc à essayer d'appliquer à la maison les règles de distanciation sociale pour qu'il comprenne le concept (distance d'1 mètre, nettoyage des mains pendant 30 secondes...). Ceci n'est pas une critique ou une tentative de culpabilisation. Je le sais, beaucoup de parents n'auront pas le choix de remettre ou non leur enfant à l'école. Ce message vous invite à avoir conscience du protocole sanitaire à appliquer pour préparer au mieux votre enfant psychologiquement à affronter cette nouvelle réalité.

- Le personnel de l'école portera un masque, la plupart du temps.
- Votre enfant ne sera pas forcément avec son enseignante habituelle, en fonction des effectifs.
- Les mesures de distanciation impliquent que les enfants pourront peu se déplacer, ne pourront pas jouer ensemble, ni partager du matériel (livres, coins-jeux, coin autonomie, matériel de manipulation et jeux libres collectifs vont être enlevés) et devront rester assis à leur place en classe tout le temps scolaire. Ils devront aussi respecter le marquage au sol dans les couloirs, le préau, et aux différents accès de l'école.



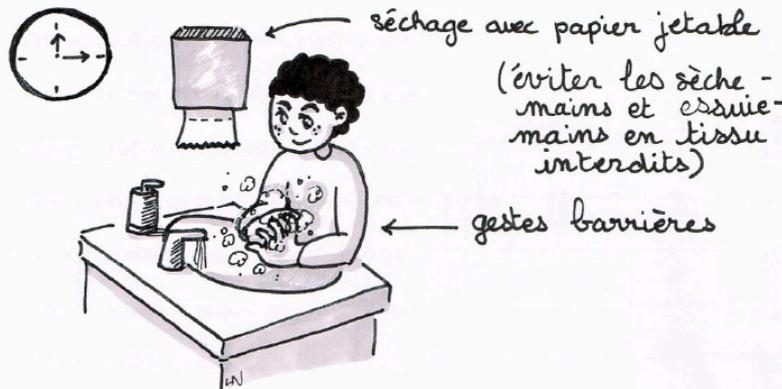
- Le travail sera dirigé par la maîtresse depuis le tableau pour respecter la distanciation sociale. De même, les corrections seront collectives ou différées de plusieurs jours. Les enfants ne pourront pas se déplacer pour aller au bureau.
- Il n'y aura pas de prêt de matériel commun si votre enfant n'a pas son matériel. Chaque enfant devra avoir son paquet de mouchoirs et une bouteille d'eau. Tout le matériel collectif sera interdit.

Le matériel de travail doit RESTER sur la table de l'élève (aucun échange entre élèves)



- En récréation, les règles de distanciation s'appliqueront : pas de contact physique, pas de matériel pouvant passer de l'un à l'autre (**ballon, corde à sauter, billes, petits jouets...**), distance d'1 mètre minimum entre chaque enfant.
- Les portes resteront ouvertes pour éviter que les enfants touchent les poignées de porte (sauf les portes des toilettes), ils ne devront pas toucher aux interrupteurs. Les classes seront aérées avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations et après la classe.
- Beaucoup de temps va être consacré à la mise en œuvre de mesures d'hygiène (lavage des mains par groupes d'enfants au minimum 8 fois par jour : à l'arrivée, avant et après chaque récréation, après avoir toussé ou éternué ou s'être mouché, avant et après le repas, après être allé aux toilettes, avant de quitter l'école)

A l'école, le lavage des MAINS doit être régulier : à chaque début et fin de classe, à chaque début et fin de récréation.



Concernant les enfants qui ne viendront pas en classe, le travail à distance sera poursuivi (avec des aménagements) . Par conséquent, le travail fait en classe sera le même (ou équivalent) que celui proposé à ceux qui restent chez eux.

Soyez certains que nous faisons et ferons tout notre possible en collaboration avec la mairie pour vos enfants.

Portez-vous bien !